



APPEL GLOBAL 2015
ACTUALISATION

- Djibouti
- Érythrée
- Éthiopie
- Kenya
- Ouganda
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud
- Tchad

AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE

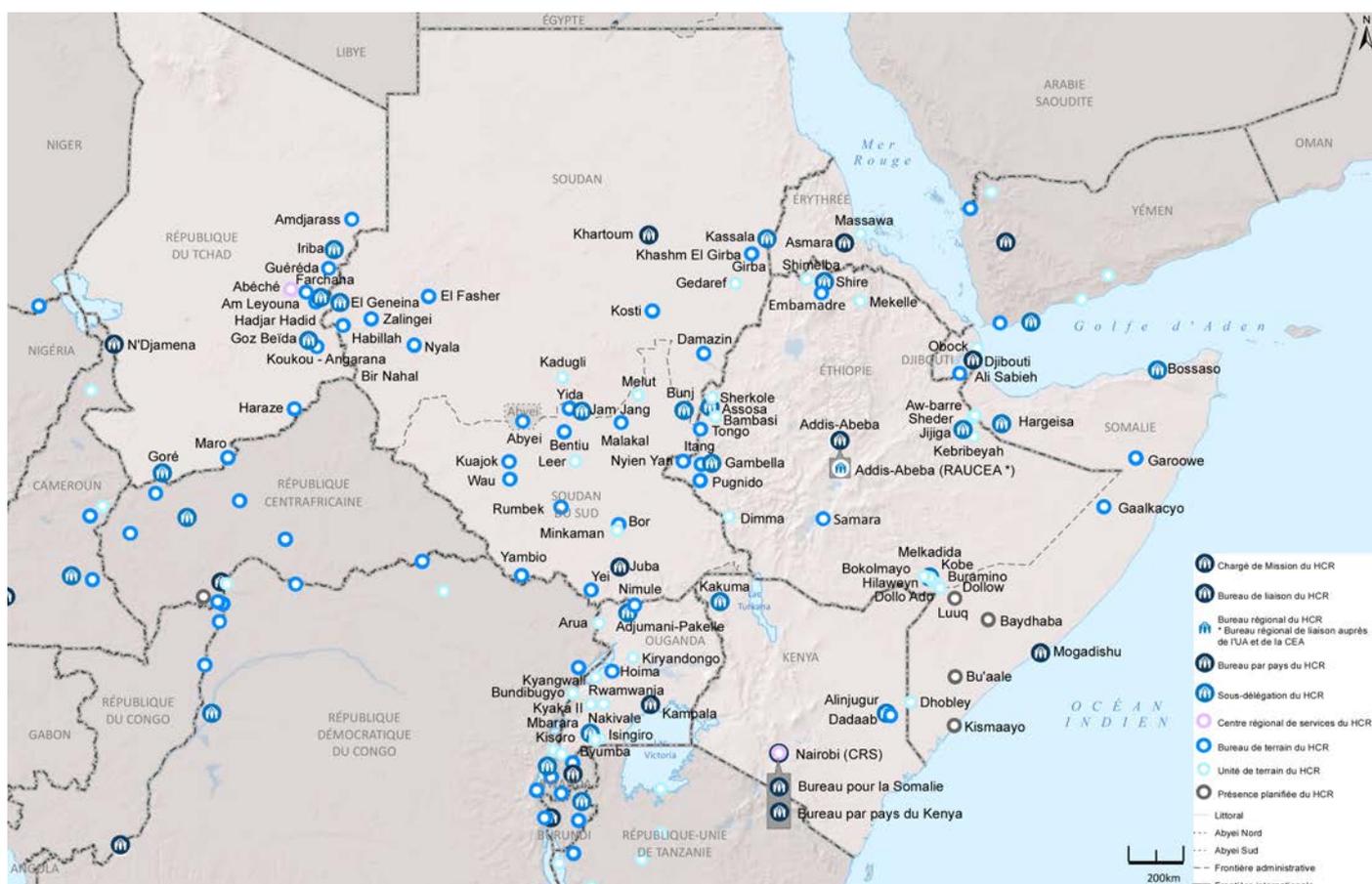


Réfugiés soudanais au
centre de transit de Dzaipi 2
(Ouganda).

HCR / F. NOY



| Aperçu |



Les violences qui ont éclaté au Soudan du Sud en décembre 2013 ont fait peser un fardeau supplémentaire sur une sous-région déjà très instable, en proie à d'incessants conflits et déplacements de population.

Neuf mois après le début de la crise au Soudan du Sud, on dénombrait environ 1,3 million de déplacés internes et plus de 450 000 nouveaux réfugiés sud-soudanais, qui ont fui en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan. Le contexte demeure instable, aggravant encore une situation humanitaire déjà critique ; plus de 243 000 réfugiés, pour la plupart originaires du Soudan, ont également besoin de protection et d'assistance au Soudan du Sud. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) poursuit ses efforts de médiation pour apaiser le conflit. Le risque de famine dans certaines régions du Soudan du Sud et la perspective de nouveaux déplacements internes et externes demeurent des sujets de préoccupation.

Dans le même temps, les fortes pluies et les inondations qui ont frappé l'Éthiopie, le Kenya et le Soudan du Sud ont aggravé les difficultés dans les zones d'accueil de réfugiés. La nécessité de disposer de terrain supplémentaire pour installer les réfugiés sud-soudanais demeure une priorité ; le HCR compte sur la générosité des gouvernements d'accueil pour que des terrains adaptés soient identifiés dans les meilleurs délais.

Depuis le début de l'année, l'Éthiopie a assisté à l'afflux régulier de près de 190 000 réfugiés, fuyant le conflit au Soudan du Sud. En août 2014, elle est devenue le plus grand

pays d'accueil en Afrique. Des cohortes de civils en quête de protection et d'assistance humanitaire, principalement des femmes et des enfants souffrant de troubles nutritionnels alarmants, se massent dans la région de Gambella, à l'ouest de l'Éthiopie, où les infrastructures et les services sont hélas limités. De vastes pans de la région sont sujets à des inondations saisonnières qui provoquent dans les camps de réfugiés et nécessitent un relogement urgent. Le nombre relativement élevé de mineurs non accompagnés arrivant d'Érythrée demeure problématique, sachant notamment que la traite et le trafic de réfugiés érythréens constituent un sujet majeur de préoccupation.

Bien que des signes de stabilité apparaissent en Somalie, l'action persistante des milices risque d'ébranler la sécurité précaire, touchant la population civile et entraînant de nouveaux déplacements internes. Cependant, l'espoir d'un regain de stabilité incite certains déplacés et réfugiés à regagner spontanément leurs régions d'origine. La recherche de solutions pour près d'un million de réfugiés somaliens et de déplacés internes estimés à 1,1 million demeure toutefois une priorité. Lors d'une réunion ministérielle organisée en août 2014, les Gouvernements de Djibouti, d'Éthiopie, du Kenya, d'Ouganda, de Somalie et du Yémen ont adopté l'Engagement d'Addis-Abeba en faveur des réfugiés somaliens. Par cet accord, ces États se sont engagés à maintenir un espace d'asile pour les réfugiés somaliens aussi longtemps que nécessaire et à améliorer la qualité de l'asile en vue de trouver des solutions au sort des réfugiés, dont beaucoup sont exilés depuis trente ans. Les conditions d'un retour massif n'étant pas encore

pleinement réunies, le Gouvernement somalien s'est quant à lui engagé à poursuivre ses efforts pour instaurer un environnement propice aux rapatriements librement consentis.

Le Tchad, qui est actuellement l'État le plus stable de la région, est entouré de pays où règnent les conflits et l'insécurité. En 2014, il a connu un afflux de réfugiés en provenance de République centrafricaine, du Nigéria et du Soudan. Au vu de la dégradation des conditions de sécurité dans ces pays, les perspectives de rapatriement librement consenti restent maigres. Il convient donc de mettre en place des plans d'intervention d'urgence car le

Tchad pourrait accueillir en 2015 de nouveaux réfugiés venus des États voisins.

L'instabilité et les conflits devraient persister dans la sous-région en 2015, provoquant des exodes de réfugiés et des déplacements internes qui auront un impact sur l'accès humanitaire et le rapport coût-efficacité des activités d'assistance. De plus, nombre de crises humanitaires qui frappent l'Est et la Corne de l'Afrique se déroulent dans les zones les moins développées de la région, où la topographie et le manque d'infrastructures rendent l'assistance plus coûteuse et parfois presque impossible, en particulier à la saison des pluies.

| Réponse et mise en œuvre |

Conformément à ses Priorités stratégiques globales, l'action du Haut Commissariat dans l'Est et la Corne de l'Afrique mettra l'accent sur le maintien d'un environnement de protection favorable, les services essentiels et la prise en charge des besoins élémentaires, la capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence, ainsi que la promotion de solutions durables pour les réfugiés et les autres populations relevant de sa compétence.

Le HCR continuera à coopérer avec les gouvernements de la région pour veiller à ce qu'ils disposent de systèmes d'asile et de cadres institutionnels efficaces, ainsi que de la capacité à les gérer. Afin de faciliter la coexistence pacifique et de maintenir ainsi un bon environnement de protection, l'Organisation investit de plus en plus dans le soutien aux communautés d'accueil, en particulier dans le domaine des services essentiels et des moyens de subsistance.

Afin de sauver des vies, le HCR continuera à répondre aux besoins élémentaires des réfugiés de la sous-région et à leur offrir des services essentiels. Il assurera les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé dans les camps de réfugiés situés à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Soudan, au Soudan du Sud et au Tchad. L'Organisation continuera également à promouvoir l'accès à l'éducation primaire pour tous les enfants réfugiés. Dans les zones urbaines, elle plaidera pour que les réfugiés aient accès aux services existants.

Le HCR dirige l'intervention coordonnée des différentes organisations pour répondre à la situation d'urgence des réfugiés sud-soudanais. Il dispensera une protection et une assistance vitale ainsi que des services essentiels, en mettant plus particulièrement l'accent sur la protection des femmes, des enfants et autres personnes ayant des besoins spécifiques. Cela passera notamment par la recherche des parents des enfants séparés et non accompagnés et par le soutien aux femmes chefs de famille. Un nombre disproportionné d'arrivants sont des femmes et des enfants, ces derniers constituant environ 70 pour cent des réfugiés sud-soudanais.

Compte tenu de l'instabilité de la situation socio-politique, la préparation aux situations d'urgence et la prise en charge des besoins nutritionnels des réfugiés

demeurent des priorités régionales. Elles nécessiteront le maintien de stocks d'urgence et la mise à jour des plans de coordination et d'intervention d'urgence.

Pour les situations d'exil prolongé dans la sous-région, le HCR plaide pour que les gouvernements, les donateurs et autres acteurs soutiennent l'autosuffisance des réfugiés dans l'attente d'une solution durable qui profite aux communautés d'accueil en termes de cohésion sociale et de coexistence pacifique. L'Initiative globale en faveur des réfugiés somaliens, par exemple, vise à créer des conditions propices à un rapatriement durable et sûr en Somalie, tout en préservant l'espace d'asile dans les pays d'accueil. En étroite partenariat avec divers intervenants, elle tend à promouvoir la réinstallation tout en recherchant d'autres solutions innovantes.

Conformément à sa nouvelle politique d'alternatives en faveur des camps, l'Organisation favorisera d'autres stratégies partout où ce sera possible, notamment en Éthiopie, en Ouganda et au Tchad, tout en veillant à ce que les réfugiés soient protégés et assistés efficacement et puissent trouver des solutions. Lorsque des camps doivent être établis ou existent déjà, le HCR tâchera de les fermer aussi rapidement que possible ou de les transformer en sites d'installation durables.

Les opérations menées à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud et au Tchad sont décrites dans des chapitres séparés.

En Érythrée, le HCR renforcera ses activités de protection fondamentales et s'efforcera de dispenser des services essentiels conformes aux normes internationales en matière de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement, d'abris et d'éducation. Il poursuivra également sa réorientation stratégique vers une assistance financière visant à promouvoir l'autosuffisance et les activités de subsistance. L'Organisation plaidera également pour que les réfugiés soient inclus dans les services et les plans de développement nationaux, y compris dans les initiatives conjointes avec les Nations Unies.

Comme les années précédentes, le Centre d'appui régional de Nairobi (Kenya), dispensera un appui opérationnel et des conseils techniques aux pays de la sous-région.

Cet appui sera dispensé par 23 unités spécialisées et des agents détachés d'ONG partenaires. Le centre veille à assurer la cohérence stratégique, l'efficacité de la gestion, le suivi des responsabilités et la transparence financière au sein des opérations du HCR dans la région.

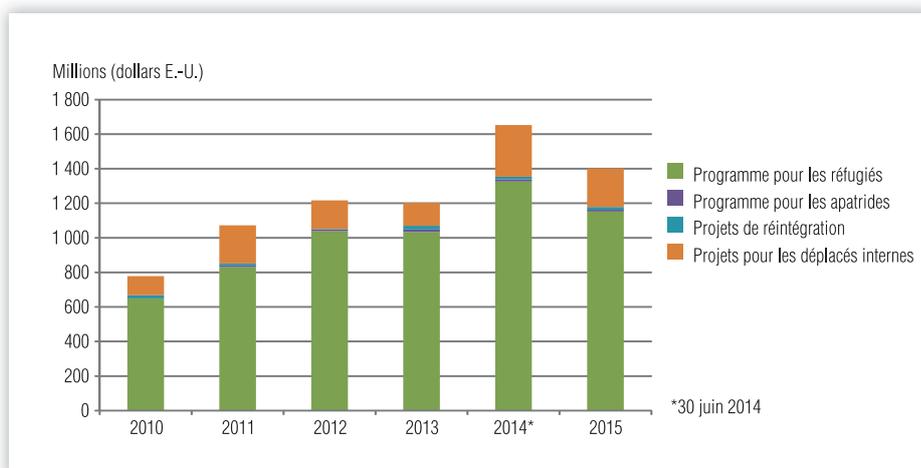
La situation au Soudan du Sud ayant été qualifiée d'urgence de niveau 3, le Haut Commissaire a nommé en mars 2014 un Coordinateur régional pour les

réfugiés sud-soudanais. Celui-ci dirige et coordonne la réponse interorganisations à cette situation d'urgence en appuyant les gouvernements concernés. Le Coordinateur veille à ce que la prise en charge des besoins de protection et d'assistance des réfugiés sud-soudanais soit dirigée et coordonnée de façon cohérente, complète et rapide. Un encadré consacré à la situation au Soudan du Sud est inclus dans le chapitre Afrique de la version imprimée de l'Appel global.

Informations financières

Ces dernières années, les besoins financiers du HCR dans la sous-région ont augmenté du fait de l'apparition de situations d'urgence, notamment de l'afflux de réfugiés somaliens et soudanais et, en 2014, de la crise au Soudan du Sud. Le budget 2014 a considérablement augmenté, principalement pour répondre aux besoins des nouvelles vagues de réfugiés sud-soudanais. Ceux-ci ont été présentés dans l'appel supplémentaire destiné à financer le plan d'aide aux déplacés et réfugiés sud-soudanais, lancé en avril 2014 (et révisé en août). Un plan régional d'intervention interorganisations a également été élaboré en mars 2014 (et révisé en juillet) en vue d'agir dans les pays d'asile avoisinants. L'appel supplémentaire du HCR pour la situation sud-soudanaise s'est élevé à 566,5 millions de dollars E.-U.

Budgets pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique | 2010–2015



Bien que certains besoins liés aux situations d'urgence engendrées par la crise actuelle aient été intégrés aux budgets-programmes des pays concernés, le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR

dans la sous-région a augmenté depuis l'établissement du budget approuvé par l'ExCom, et il est probable qu'un appel supplémentaire sera lancé en 2015 dans certains des pays touchés.

Budgets pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique | dollars E.-U.

Opération	BUDGET 2014 RÉVISÉ (30 juin 2014)	2015				TOTAL
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	
Tchad	224 960 109	161 897 714	591 058	0	0	162 488 772
Djibouti	26 957 902	27 108 322	0	0	0	27 108 322
Érythrée	6 262 668	5 913 217	0	0	0	5 913 217
Éthiopie	284 579 979	206 880 080	0	0	0	206 880 080
Éthiopie (Bureau régional de liaison auprès de l'UA et de la CEA)	2 026 808	1 439 099	0	0	0	1 439 099
Kenya	256 912 030	244 547 315	371 416	0	0	244 918 731
Kenya - Centre d'appui régional	11 592 525	7 896 061	0	0	0	7 896 061
Somalie	69 887 454	24 681 892	0	13 096 330	41 543 354	79 321 576
Soudan	125 935 560	97 068 429	3 077 345	0	30 466 838	130 612 612
Soudan du Sud	424 282 355	185 497 586	6 539 991	0	150 565 477	342 603 054
Ouganda	209 932 147	178 044 200	20 000	3 050 000	0	181 114 200
Activités régionales	9 403 169	10 711 350	0	0	0	10 711 350
Total	1 652 732 707	1 151 685 265	10 599 810	16 146 330	222 575 669	1 401 007 074